

Appels à candidature & Appels à projet médico-sociaux secteur PA



**Appels à projet médico-sociaux
secteur PA
(AAP) 2017-2018**



Appel à projet médico-social : quand ?

2 critères cumulatifs (L 313-1-1 du CASF)



Le projet fait appel à des financements publics en vue de supporter en tout ou en partie les dépenses de fonctionnement de l'ESMS

(Financement par pers. morales de Droit Public, organismes de sécurité sociale)



Le projet concerne :

- une création (établissement, service)
- ou une extension de grande capacité (>30%)
- ou une transformation (changement de catégorie entre le 1° et le 15° L 312-1)



AAP compétence ARS BFC

ou

AAP compétence conjointe ARS/Conseil départemental



**Appels à candidature (AAC)
secteur PA
2017- 2018**



Appel à candidature médico social : quand ?



Les critères cumulatifs de l'appel à projet ne sont pas remplis

Les projets font appel à des fonds publics mais ne relèvent pas des catégories d'établissements autorisés au sens du L.312-1 du CASF

Le projet fait appel à des financements publics en vue de supporter en tout ou en partie les dépenses de fonctionnement de l'ESMS...



Le projet ne concerne pas:

- une création (établissement, service)
- une transformation
- une expérimentation

Ne relevant pas d'une autorisation au sens de l'article L.312-1 du CASF



L'ARS lance un appel à candidature

Répartition des places ESA



Territoire Bourgogne Franche Comté



ESA : équipe spécialisée Alzheimer

Public cible et objectif : Personnes âgées atteintes de maladies d'Alzheimer ou troubles apparentés – Couvrir les zones blanches de la région Bourgogne-Franche-Comté par le biais d'extension non importante des ESA existantes

Budget : 450 000 € année pleine

ENI au cours du premier semestre 2017

Instruction : Travail d'analyse : Rééquilibrage de l'offre au regard des taux d'équipement avec absorption des zones blanches ; Rééquilibrage des moyens au regard des temps d'accès théoriques à la population

Mise en œuvre : 2017

Cas particulier : Répartition des places ESA

ADMR 39

ADMR 70

CCAS Belfort

CCAS Montbéliard

ELIAD 70

ELIAD 25

CHHCO

SOSM

SPASAD Chalon sur Saône

SPASAD Atome L'Auxerrois

SPASAD Beaune – Pays Beaunois

SPASAD FEDOSAD

SSIAD CH Louhans

SSIAD Croix Rouge

SSIAD Filieris

SSIAD Le Creusot

SSIAD Saint-Sauveur en Puisaye

Expérimentation de psychologues en SSIAD SPASAD

Territoire : Bourgogne Franche Comté



Objectif et public cible : expérimenter la présence de psychologues diplômés en SSIAD/SPASAD au profit des bénéficiaires de ces structures souffrant de maladies neurodégénératives, de leurs aidants ou des professionnels SSIAD SPASAD

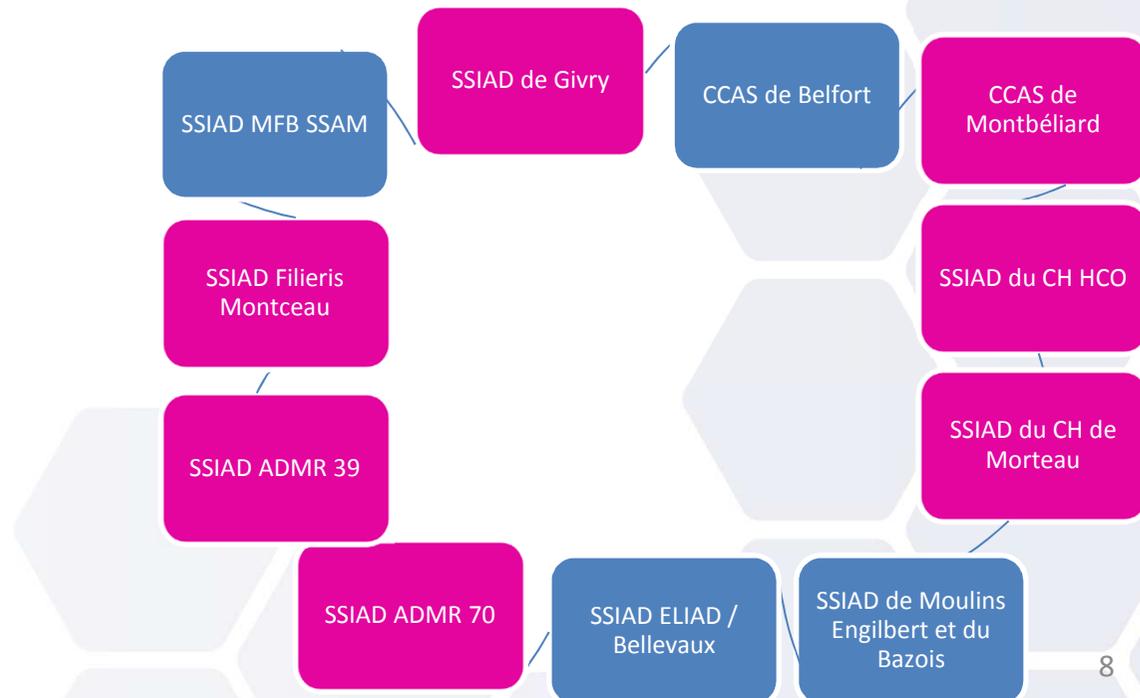
Budget : 150 000€

Clôture de l'AAC : 29 septembre 2017

11 dossiers déposés

7 dossiers retenus (rose)

Mise en œuvre : 2018



Appels à candidature 2018



10 PASA

- BFC
- 14 places par PASA
- 680 000€
- 18 juin publication
- 18 septembre date limite des dépôts
- Fin décembre : attribution des crédits

9 PFR (PA)

- BFC
- Dans le cadre du PMND
- File active à déterminer
- 900 000€
- Lancement Octobre 2018

Expérimentation d'astreinte infirmière la nuit

- BFC
- 18 juin publication
- 18 septembre date limite des dépôts
- Fin décembre : attribution des crédits
- Financement pérenne d'un ETP d'infirmière



Merci de votre attention

